Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars, 1913

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)

SIEGE SOCIAL: 98 RUE GEORGES

Services télégraphiques: PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE et AGENCE HAVAS

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS

Quotidien	
Ottawa, Hull, par poste	$ 7.50
Union postale	12.00
Etats-Unis	8.00
Canada	5.00
Hebdomadaire	
Canada	$1.50
Etats-Unis et Union Postale	$2.50

VENDREDI, 14 FEVRIER 1941

Le Canada aura-t-il un cabinet de guerre?

Une rumeur fantaisiste à première vue: la nomination de M. Lapointe comme ministre du Canada à Washington. — Le ministre de la Justice doit rester à Ottawa. — Si M. King juge inévitable la formation d'un cabinet de guerre au sein du conseil des ministres, l'influence canadienne-française, non seulement politique, mais militaire, ne doit pas être écartée.

Depuis assez longtemps, dans le public, on parle de l'imminence de la réorganisation du cabinet King. A cet égard courent les rumeurs les plus fantaisistes à première vue. Les uns vont jusqu'à prétendre que le Très Honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, tout en demeurant membre du cabinet, deviendrait ministre du Canada à Washington.

Cette rumeur nous laisse rêveur. Si elle repose sur quelque sérieux fondement, les Canadiens de langue française doivent s'opposer sur le champ à cette nomination, non parce que M. Lapointe ne possède pas les qualités requises pour bien représenter notre pays à Washington, mais parce que cette nomination nous priverait, ici, à Ottawa, de la présence du chef politique de la députation canadienne-française au parlement fédéral. Le ministre de la Justice ne saurait se partager en deux. S'il devenait ministre du Canada à Washington, il devra s'absenter d'Ottawa. Lorsqu'il sera à Washington, même étant membre du cabinet, il ne saurait remplir de là-bas son rôle de chef politique de la représentation canadienne-française à Ottawa. La présence de M. Lapointe doit être non à Washington, mais à Ottawa.

Il est une autre rumeur, toutefois, qui ne manque pas de nous inquiéter. Il serait fortement question de former un cabinet de guerre au sein du conseil des ministres et d'y faire entrer le major-général Crerar, chef de l'état-major canadien, ou le lieutenant-général McNaughton, commandant du corps d'armée canadien rendu en Angleterre, ou les deux à la fois. L'un des deux deviendrait ministre de l'armée de terre. Le colonel J.-L. Ralston, en ce moment ministre de la Défense, occuperait la présidence du cabinet, assumerait la responsabilité immédiate de l'effort de guerre proprement dit avec pleine autorité sur toutes les armes. M. Howe deviendrait ministre de la Production des avions, et M. MacMillan, président d'une commission de guerre et conservateur en vue de la Colombie britannique, dirigerait le ministère des Munitions. M. King resterait premier ministre. Mais, pour combien de temps? Sur ce point, on garde le silence.

Naturellement, on n'entend parler nulle part de la nomination de Canadiens français dans ce cabinet de guerre. Sans vouloir établir une relation de cause à effet — ce qui ne serait pas équitable puisqu'il ne s'agit que d'une rumeur — il est permis d'affirmer que l'élément canadien-français n'a été gâté ni par l'un ni par l'autre des militaires proposés comme membres de ce cabinet de guerre. En font foi les représentations en vue d'obtenir la fondation d'un régiment canadien-français dans l'est de l'Ontario, de même que celle d'un collège militaire de langue française.

A maintes reprises, depuis un an, nous avons eu l'occasion, ici même, d'insister sur l'importance souveraine de l'unité de la nation en face des sacrifices énormes que nous sommes tous appelés à consentir. Cette unité s'impose aujourd'hui plus que jamais. Sa nécessité grandira à mesure que la phase décisive du conflit approche. Advenant, aux yeux du gouvernement, l'inévitabilité de former un cabinet de guerre au sein du conseil des ministres, ce serait compromettre cette unité que de ne pas inclure, dans ce cabinet de guerre, des représentants du Canada français, dont l'un ait le prestige politique et l'autre, l'autorité militaire, pour parler au nom des nôtres dans l'élaboration et l'exécution de la politique de guerre du pays.

Il n'y a pas à se le cacher. Que l'affaire nous plaise ou non, la logique des événements pousse vers la formation d'un cabinet de guerre non-partisan. Du moment que le gouvernement demanda au parlement de déclarer l'état de guerre entre le Canada et l'Allemagne, il jetait en terre la semence d'un cabinet de guerre non-partisan. Tant que notre effort de guerre resta modéré, le pouvoir central se trouva en meilleure position pour retarder la demande d'un cabinet de ce genre. Mais, dès que notre effort de guerre devint total, à la suite des revers alliés essuyés en Europe, le gouvernement se trouva dans une situation moins favorable. Aux heures de crise nationale, la tendance des pays, en effet, est, en théorie, de s'écarter de la politique stricte de partis. Lorsqu'il s'agit de l'existence même de la nation, comme dans le présent conflit, cette tendance agit avec beaucoup plus de force. Le Canada n'échappe pas à cette loi générale, qui n'est rien autre chose que l'application de l'instinct de conservation.

En soi, un cabinet de guerre au sein du conseil des ministres peut être une chose excellente pour un pays engagé dans un conflit dont son existence dépend. La valeur d'un cabinet de guerre non-partisan, toutefois, dépend, en pratique, de maints facteurs, surtout dans un pays bi-ethnique comme le nôtre. La façon dont certaines gens voudraient organiser ce cabinet de guerre au sein du conseil actuel des ministres cause de graves inquiétudes aux Canadiens de langue française. Si M. King juge qu'il doit en créer un, il ne faut pas à tout prix que l'influence canadienne-française, non seulement politique, mais militaire, soit écartée de ce cabinet de guerre, comme apparemment c'est le voeu de certaines gens. La constitution d'un cabinet de guerre au sein du conseil des ministres, cabinet d'où serait écartée cette double influence, compromettrait l'unité nationale à une heure où elle est plus nécessaire que jamais.

Camille L'HEUREUX

BILLET

LE DÉCLIN DE L'AIGLE

(suite et fin)

Et de quels arguments Lindbergh se sert-il pour justifier son opposition à la Loi de l'aide à la Grande-Bretagne, en ce moment en discussion devant le Comité de la Chambre des représentants à Washington? Je ne m'étendrais pas sur celui qu'il a invoqué jeudi dernier, bien qu'il dépeigne à merveille le caractère de Lindbergh, son égoïsme, son manque absolu de sensibilité et d'humanité. Aider la Grande-Bretagne, a-t-il dit, ce serait prolonger inutilement une guerre perdue d'avance, ce serait se rendre complice des massacres engendrés par cette guerre. Les Etats-Unis se rendraient donc, en quelque sorte, responsables du sang versé! Ainsi, selon Lindbergh, les Etats-Unis devraient assister, impassibles, à l'écrasement de l'Angleterre, à l'anéantissement de sa population, à l'émiettement de son empire colonial, sans faire le moindre geste, le moindre effort pour l'aider à résister à cet infernal assaut. Non, laissons de côté cet argument qui, par sa partialité évidente, a détruit complètement l'effet que la déposition de Lindbergh aurait pu produire sur l'esprit des membres du Comité de la Chambre des représentants.

Etudions plutôt une autre de ses déclarations, faite il y a plusieurs mois déjà. Tout comme l'autruche qui se cache la tête dans le sable pour ne pas voir le danger, il a qualifié de fantastique une invasion des Etats-Unis par avions ou autrement. Certes, dans l'état actuel de l'aéronautique, ce projet d'invasion peut paraître fantastique. Nul ne peut sérieusement envisager l'idée que quelques milliers d'aviateurs allemands, après une traversée hasardeuse au-dessus de l'Atlantique, sans bases de ravitaillement, sans être soutenus par un corps expéditionnaire quelconque, puissent envahir et conquérir les Etats-Unis, alors que les Allemands ont été incapables, jusqu'à présent, d'effectuer le moindre débarquement en Angleterre, pourtant à portée de leur main.

Mais supposons — ce qu'à Dieu ne plaise! — l'Angleterre battue. Il n'est pas déraisonnable d'affirmer que l'une des principales clauses du traité de paix qui serait signé entre vainqueurs et vaincus serait la reddition totale de la flotte anglaise. Joignez celle-ci à la flotte allemande, qui s'est augmentée de plusieurs nouvelles unités depuis un an; à ce qui reste de la flotte française, que l'Allemagne, advenant une victoire totale, exigerait; à la flotte italienne, à la flotte japonaise, qui est de taille, elle aussi; toutes ces flottes, réunies sous un commandement unique, dans un même but de conquête, constitueraient l'armada la plus formidable qui ait jamais sillonné les mers. De quel poids pèserait, devant elle, la flotte américaine, bien inférieure en nombre, et qui, par surcroît, devrait combattre sur deux fronts: sur l'Atlantique et sur le Pacifique? Nul doute qu'elle serait écrasée dès le premier engagement. Maîtres des mers, les Allemands pourraient alors amener, devant les côtes américaines, sur d'innombrables transports, les millions de ses soldats que la paix en Europe aurait rendus disponibles. Des bases? Mais n'auraient-ils pas les Bermudes, les îles Bahamas, la Martinique, Terre-Neuve même, dont ils se seront emparés sans coup férir, s'ils ne les avaient pas déjà obtenues comme prix de leur victoire, et qui seraient comme autant de bouches de canons braquées sur le coeur même de l'Amérique et du Canada? Des avions? Mais les navires porte-avions ont-ils été inventés pour faire des promenades au clair de lune? Ajoutez à cela les trente millions d'Allemands qui peuplent les Etats-Unis — presque le tiers de leur population — et dont certains éléments, plus ou moins ouvertement, entraveraient dangereusement les moyens de défense des Etats-Unis par le sabotage des aérodromes, des voies ferrées, des usines de munitions, de tout ce qui, en un mot, est si essentiel à une armée en campagne. Dans l'état de préparation actuel des Etats-Unis, je ne vois pas ce qui pourrait les sauver d'un désastre comparable à celui qui s'est abattu sur le continent européen. Et Hitler n'attendra pas, qu'on en soit bien convaincu, la complétion du formidable programme d'armement que les Etats-Unis ont mis sur le chantier, et dont ils ont fixé le terme à cinq années.

Ces suppositions sont-elles si déraisonnables? Non, et les Américains le comprennent bien; sans cela, ils n'apporteraient pas une si fiévreuse activité à s'armer contre un danger que Lindbergh qualifie d'imaginaire.

Heureusement, ils ne se sont pas laissé influencer par l'astucieuse campagne des Lindbergh, des Wheeler, des Wood, des McCormick. Ils ont admiré le courage, la ténacité avec lesquels l'Angleterre, après l'épouvantable désastre des Flandres et l'effondrement de son alliée, la France, a repris, à peu près seule, la lutte contre son formidable ennemi. L'hostilité contre la Grande-Bretagne qui existait aux Etats-Unis à l'époque de l'irritante question des dettes de l'ancienne guerre a fait place à une sympathie qui va sans cesse grandissante. Après tout, les Américains voient clair. Ils comprennent que si l'Angleterre se bat, avant tout, pour sa propre existence, sa victoire, tout en la sauvant, sauvera également la seule démocratie qui, après elle, existe en ce monde. Et ils comprennent aussi que le seul moyen d'éviter à leurs villes le sort de Londres, de Coventry, de Birmingham, de Bristol, c'est d'empêcher l'ennemi de parvenir sur leurs côtes. Et ce ne seront pas les croassements de Lindbergh, "aigle solitaire" mué en corbeau, qui feront fléchir l'inflexible volonté des Etats-Unis d'aider la Grande-Bretagne, dans toute la mesure de leurs forces et de leurs moyens, à chasser du ciel de l'Europe le nuage pestilentiel qui l'empoisonne: le Nazisme.

Charles COUCKE.

AU JOUR LE JOUR

Une question importante

Le 12 juillet dernier, le "Droit" annonçait que le conseil de direction et d'administration de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa avait décidé d'exiger que ses nouveaux membres, avant d'être admis dans cette société, certifient qu'ils sont des contribuables des écoles séparées. Il était question aussi que l'Institut, de concert avec les autres sociétés nationales de la capitale, trace un plan de campagne afin de faire pression auprès des catholiques de langue française qui versent leurs taxes scolaires aux écoles publiques et de prendre les moyens pour les amener à accomplir leurs devoirs de catholiques envers les écoles séparées.

Nous croyions que, en ce qui regarde l'Institut, l'affaire était définitivement réglée. Elle ne l'est pas complètement cependant, puisque, à la prochaine assemblée générale des membres de cette société, qui se tiendra vendredi prochain, la proposition suivante sera mise aux voix: "Que l'article 4 de la Constitution qui se lit présentement comme il suit: "Pour devenir membre actif, il faut être Canadien français ou parler la langue française" soit abrogé et remplacé par le suivant: "Pour devenir membre actif, il faut être catholique; payer ses taxes scolaires aux écoles séparées; être Canadien français ou parler couramment la langue française."

Nous connaissons assez l'excellent esprit qui anime les membres de l'Institut Canadien-Français pour être assurés d'avance que cette proposition sera remportée. Ainsi, ils affirmeront leurs convictions et traceront à d'autres sociétés nationales une bonne et logique ligne de conduite.

Les opinions de Lindbergh

Le fait d'avoir été le premier à traverser en avion l'Atlantique sans aucune escale, de s'être rendu sans la moindre anicroche, de la côte américaine à l'aérodrome du Bourget, point de destination qu'il s'était fixé, restera toujours un exploit à la gloire de Lindbergh. Cependant, cet exploit, qui a mis en relief son esprit d'aventure et sa ténacité, ne lui donne pas en même temps qualité pour trancher les questions politiques et économiques internationales. C'est ce que le "Christian Science Monitor" fait remarquer dans une de ses récentes éditions: "Malheureusement, écrit le journal de Boston, le témoignage du colonel Lindbergh, sur des sujets avec lesquels il est loin d'être familier sera peut-être accepté en certains milieux. Sur les questions d'économie politique, de stratégie navale, de politique internationale, d'histoire morale culturelle, les vues et opinions de Lindbergh ne sont que celles d'un citoyen ordinaire. Bien plus, le fait de ne pas faire de distinction morale entre la Grande-Bretagne démocratique, — aujourd'hui, plus que jamais, le foyer de la liberté, et le défendant farouchement, — et l'Allemagne nazie, — aujourd'hui, l'officine de la cruauté, de la traitrise, de l'intolérance, de la terreur, et l'oppresseur brutal d'une douzaine de petites nations, — "disqualifie" complètement Lindbergh comme juge des principes fondamentaux en jeu, dans le conflit actuel".

Ces commentaires confirment exactement la mise au point que M. Charles Coucke fait, dans une colonne voisine, au sujet des opinions récemment exprimées par Lindbergh. **"Sutor, ne supra crepidam".** Cordonnier, ne juge pas plus haut que la chaussure!

Ch. G.

EPHEMERIDES

IL Y A VINGT ANS

LE 14 FEVRIER 1921

La cinquième session du treizième Parlement canadien est ouverte.

M. de Valera, président de la république irlandaise, accuse M. Lloyd George d'avoir fait preuve de fourberie et de mauvaise foi au cours des négociations de paix entre la Grande-Bretagne et l'Irlande.

Le "Droit" publie un article du R. P. Ceslas Forest, O.P., sur le jugement rendu par le Conseil privé dans la cause Despatie-Tremblay.

M. Lloyd George, premier ministre, déclare que la Grande-Bretagne ne doit pas soutenir seule la défense de l'Empire britannique.

La faiblesse des bons fait plus de mal en ce monde que la perversité des méchants.

Mgr Gibier

* * *

L'Etat assiste la famille et ne la supplante pas.

Portalis

* * *

La justice est le droit du plus faible.

Joubert

Apprenons l'Histoire de notre cher pays

REPONSES AU QUESTIONNAIRE

45—

A—Des 1603, Samuel de Champlain vint à Québec. C'était le premier voyage qu'il effectuait au Canada. Parti de Honfleur, le voilier mouilla à Tadoussac le 24 mai. Le 19 juin, Champlain fut à l'Ile-aux-Coudres, puis il arriva à Québec où il nota que le chenal n'avait que 300 pas de large et où, dit-il, "il y a des diamants meilleurs que ceux d'Alançon, en Normandie". Enfin, il continue son voyage vers les Trois-Rivières, le lac Saint-Pierre, le sault Saint-Louis, après quoi il retourne à Tadoussac d'où il repart pour retourner en France, fort satisfait de son expédition.

B—Bacqueville de la Potherie a visité la Nouvelle-France au début du dix-huitième siècle et l'a examinée avec sympathie. Il a laissé des peintures fort intéressantes de la vie canadienne. C'est ainsi qu'il rend hommage à la Canadienne, guère différente de celle qui ensoleille aujourd'hui notre vie: "Quoique les Canadiennes soient en quelque façon d'un Nouveau-Monde, leurs manières ne sont pas si bizarres, ni si sauvages qu'on l'imaginerait. Au contraire: ce sexe y est aussi poli qu'en aucun lieu du royaume. La marchande tient de la femme de qualité et celle (sic) de l'officier imite en tout le bon goût que l'on trouve en France. Il est difficile de trouver une plus grande union que celles qui est entre les femmes d'officiers".

C—On sait que les autorités anglaises avaient fait cesser le recrutement des Jésuites au Canada et avaient décreté qu'à la mort du dernier représentant de cette société les biens de la communauté iraient aux mains du gouvernement. Un débat assez imposant eut lieu à la chambre en 1846. Le revenu de ces propriétés s'élevait chaque année à 5,500 livres. Il fut décidé que ces argents serviraient à l'éducation. Le clergé fit savoir qu'en toute justice ces revenus devraient être versés aux autorités religieuses. Celles-ci promettaient d'ailleurs de fonder des écoles supérieures, des chaires de médecine et de droit. Le parlement ne voulut pas entendre ces raisons. Les biens des Jésuites servirent autant à l'éducation des protestants que des catholiques.

Monseigneur Caro

Je me consumais d'impatience en attendant Madame .... dans la grande salle du consulat. Je ne pouvais tenir place tant j'avais envie d'étudier les livres aux reliures dorées, de toucher ces beaux vases d'Espagne... et ramassai au hasard le dernier numéro de "Hoy" hebdomadaire du Front Populaire du Front Populaire du Chili.

La première photo qui me sourit fut celle de Monseigneur Caro, archevêque de Santiago, qui vient de célébrer le cinquantenaire de son ordination sacerdotale.

Il avait une petie figure carrée et mince. Longues mains d'étudiant qui palpent délicatement, cherchant toujours le chemin de la vérité. Calotte sévère. Front carré. Dans les plis du coin de ses yeux se lisaient l'ironie, la souffrance et la générosité. Ses yeux sont usés par l'étude. Mais pleins d'une infinie tendresse. Un visage d'apôtre.

On raconte qu'au retour de son dernier voyage en Europe, il voyageait en 3e classe, avec des réfugiés juifs. C'étaient des professeurs, des hommes professionnels et des ouvriers sans argent. Il partagea entre eux $35, un anneau d'or et sa grande croix. Il regretta de ne pouvoir leur donner autre chose. Et, au débarquement, il dut emprunter l'argent nécessaire pour se payer un taxi!

Monseigneur Caro est de famille pauvre de la province de Cahuil, province minière. Enfant, il étudia dans une école primaire de l'Etat. Plus tard lorsqu'il sera nommé Evêque du Nord, il se rappellera ces longs jours d'enfance où la faim lui tiraillait l'estomac, il se rappellera se petites misères d'écolier pauvre. Et il abandonnera les palais que lui prodigueront ses fidèles et se promènera à pied à travers les régions minières afin d'y porter la consolation et d'étudier de près l'assistance sociale et l'éducation. Questions qu'il discutera non seulement dans les réunions universitaires et ouvrières. Dans son coeur immense tous puiseront la tolérance, le pardon, la force morale.

Tout jeune il a étudié à Rome. Il récolta aisément doctorat en langues mortes, en théologie et en philosophie. Revenu à son pays il traduisit les longs débats théologiques en simples règles pour la vie quotidienne des hommes. Ses écrits respirent la foie ardente et simple des premiers martyrs.

Lorsque le Chili a élu un gouvernement du Front Populaire, une minorité supplia l'Archevêque de prêcher la révolution armée contre "ces masses ignorantes". Au lieu de cela il étudia le programme du Front Populaire avec le Président Aguirre Cerda, dont il devint le conseiller et l'ami intime. Il encourage les unions et les universités ouvrières, assiste aux jeux sportifs, visite usines, laboratoires, hôpitaux, maisons d'assistance et écoles. "Son seul vice' disait Hoy "est celui de la lecture. Il se fait un luxe de lire revues, journaux, livres de toutes les parties du monde." Sa tolérance a effacé haines politiques et haines de race.

Son portrait se trouve dans les plus pauvres maisons... un cliquetis de talons hauts, un beau visage de femme me tire de mes rêveries.

— "Vous lisiez Hoy?" me demande Mme ...

— "Oui Madame".

— "Prenez-le. Lisez l'article à propos de Monseigneur Caro. C'est notre Saint François d'Assise.

Joséphine Hambleton.

La proposition de M. Willkie serait rejetée

(Presse associée)

WASHINGTON, le 14. — On est confiant aujourd'hui dans la capitale américaine de la victoire du gouvernement sur la présentation du projet de loi concernant l'aide qu'apporteront les Etats-Unis à la Grande-Bretagne et aux autres puissances américaines. On croit que les membres du Sénat américain trouveront un compromis qui ralliera tout le monde et qui aidera ainsi à l'unité de la nation américaine et qui partagera quelque peu l'opinion du candidat républicain à la présidence, M. Wendell Willkie, qui veut qu'une aide immédiate soit donnée uniquement à la Grande-Bretagane, à la Chine et à la Grèce.

Sur la proposition de M. Willkie, un certain nombre de sénateurs ont déclaré qu'il ne serait peut-être pas sage de fournir simplement des matériaux de guerre à la Grande-Bretagne, à la Chine et à la Grèce simplement, car il arrivera peut-être un jour où le maréchal Weygand sera obligé de devenir de nouveau l'allié de la Grande-Bretagne et il lui sera impossible d'obtenir des matériaux de guerre des Etats-Unis.

Les sénateurs américains sont très bien disposés, semble-t-il, envers la proposition de M. Willkie mais ils veulent en plus obtenir l'approbation tacite que le général Weygand aura la permission d'obtenir des matériaux de guerre aux Etats-Unis s'il reprend la lutte au côté de la Grande-Bretagne et de ses alliés. On rapporte aussi que le comité des Affaires Etrangères des Etats-Unis a pesé le pour et le contre de la proposition de M. Willkie et qu'elle sera probablement rejetée. Le projet de loi du gouvernement américain a été accepté au comité des Affaires Etrangères par un vote de 15 contre 8. Lundi, il sera déposé au Sénat. Le chef démocratique Alben Barkley a déclaré que deux semaines seraient suffisantes pour permettre la discussion au Sénat américain du projet de loi d'aide à la Grande-Bretagne et aux autres puissances démocratiques.

AU COMITE DU SENAT

WASHINGTON, le 14. — (P.A.) — Le comité du Sénat pour les affaires extérieures des Etats-Unis a approuvé par un vote de près de deux voix à une le bill d'aide à la Grande-Bretaagne hier, et l'a transmis au Sénat lui-même et aux chefs de l'administration, espérant faire voter ce bill après un debat de moins de deux semaines.

Le fait que le comité ait étudié cette mesure en deux jours seulement, et le résultat du vote (15-8); de même que les augures qui veulent que l'opposition n'enregistre pas plus de 25 votes, encouragent les chefs qui croient pouvoir voter ce bill sans délai.

Pendant ce temps, le sénateur Joseph Lee (démocrate de l'Oklahoma) demandait au Sénat une action prompte, alléguant que tout délai est synonyme de défaite. C'est pourquoi tous les sympathisants d'Hitler, tous les pacifistes et tous les membres de la cinquième colonne essaient d'empêcher la votation de cette loi.

Ils prétendent que ce bill fait du président Roosevelt un dictateur. Ils préfèrent donc avoir Hitler comme dictateur permanent que de mettre temporairement leur confiance en Roosevelt, qui n'aura ses pouvoirs dictatoriaux que provisoirement.

Un peu plus tôt, le sénateur Warren Austen (Républicain du Vermont) proposa que l'on demande à l'Angleterre en compensation des efforts faits pour sa délivrance, la promesse de collaborer avec les Etats-Unis dans l'instauration d'un ordre nouveau après la victoire des Alliés.

Le comité transmit le bill au Sénat à peu près dans les mêmes termes qu'il lui avait été transmis par la Chambre. En tout, il comporte trois amendements tendant à restreindre d'une certaine manière les pouvoirs que l'on accordera au Président. Voici le texte de ces trois amendements:

1. — L'inclusion d'une proposition à l'effet que le Président doive recevoir l'autorisation du Congrès avant de distribuer des contrats de guerre aux différentes usines et de livrer les munitions à des pays étrangers;

2. — L'adoption d'une formule selon laquelle les paiements reçus après le 30 juin 1946 pour articles de guerre prêtés ou loués soient versés aux fonds de la Trésorerie générale plutôt qu'employés pour aider à nouveau la Grande-Bretagne;

3. — La revision technique d'une clause conditionnelle de la Chambre à l'effet que les pouvoirs donnés au Président puissent être révoqués n'importe quand par l'adoption d'une proposition contraire votée par les deux Chambres.

Le bill donne au Président le pouvoir de commander du matériel de guerre de n'importe quelle manufacture, et de le livrer à d'autres nations sous bail ou autrement. Il peut envoyer des équipements de guerre pour une valeur de $1,300,000,000. De plus, le bill permet aux navires appartenant à des belligérants d'entrer dans les ports américains pour y subir les réparations nécessaires, si le Président le trouve convenable.

Le président du comité des relations extérieures, Walter George (démocrate) déclara que l'amendement no 1 était très important. Ainsi, le Congrès conserve le pouvoir de voter l'argent nécessaire et de permettre la distribution des contrats, de manière à assurer l'efficacité du bill. Le Congrès peut ainsi poursuivre l'effort de guerre selon ses moyens. C'est le Congrès qui garde les cordons de la bourse".

Vente, samedi, de

SOULIERS pour Dames

Chics genres escarpins princesse. Prix courant $7.74

4.95

Voici une vente de souliers qui enchantera les dames chics. Escarpins princesse! De chevreau, suède et cuir verni; teintes: marine, brun, noir. Souliers de qualité, fabriqués par un manufacturier réputé. Pointures 3 à 9, AAA à C. Samedi, 4.95.

Troisième Etage

Murphy-Gamble Limited

Succès grecs en Albanie

(Presse associée)

ATHENES, le 14 — Les quartiers généraux anglais en Grèce annoncent aujourd'hui que "le plus violent et le plus heureux bombardement de la campagne albanaise" a été exécuté hier et la nuit précédente, et que Tirana, capitale de l'Albanie, et Durazzo, qui sont encore aux mains des Italiens, ont été les principaux objectifs.

Les soldats grecs ont repris leur offensive en Albanie et délogé les défenseurs italiens de "fortes positions", pendant des combats locaux a rapporté hier soir le haut commendement.

Le communiqué dit que les forces aériennes grecques ont pris part à ces combats, en bombardant les champs de bataille et en descendant un avion italien, sans subir de pertes eux-mêmes.

Environ 400 hommes ont été faits prisonniers et de grandes quantités d'armes automatiques, de mortiers et de munitions ont été saisies, annoncent les Grecs.

(Des nouvelles reçues à Bitolj, Yougoslavie, disent que les Grecs se sont emparés de hauteurs stratégiques au nord et au delà de Tepeleni et ont menacé de détourner par une attaque de flanc les troupes fascistes qui étaient munies de lourdes batteries pour défendre la ville et la route conduisant au port de Valona.)

Commentaires de l'est et de l'ouest

WINNIPEG, le 14 — (P.C.) — Le premier ministre du Manitoba, M. John Bracken, a déclaré hier soir que la décision prise par le gouvernement fédéral de cesser ses contributions à l'assurance-chômage peut être attribuée à la faillite de la conférence fédérale-provinciale à Ottawa.

M. Bracken fait le commentaire suivant: "C'est un haut prix que les provinces et les municipalités devront payer pour cette faillite, et, malheureusement, ce ne sera pas le dernier."

Il explique qu'en vertu du plan Sirois, le gouvernement fédéral aurait payé le coût entier de l'assistance-chômage. "Maintenant, dit-il, on laisse aux provinces et aux municipalités le coût total des secours, sans même accorder de contribution partielle, comme par le passé. Plusieurs provinces et municipalités, y compris Winnipeg, ne sont pas en mesure de porter d'autres fardeaux. Reste à savoir ce qu'elles feront dans ces circonstances plus difficiles.

EN NOUVELLE-ECOSSE

HALIFAX, le 14 — (P.C.) — "La cessation des contributions fédérales à l'assistance-chômage n'affectera pas beaucoup la Nouvelle-Ecosse", a déclaré hier soir le premier ministre MacMillan. "Nous ne recevons pas beaucoup d'Ottawa actuellement", dit-il. Une seule localité néo-écossaise Glace-Bay obtient des "secours directs en vertu du plan fédéral-provincial-municipal. Le premier ministre MacMillan ne peut dire si la province continuera de faire des paiements d'assistance-chômage, si ce n'est dans le cas des inemployables "dont devraient s'occuper les municipalités".

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

FREDERICTON, le 14 — (P.C.) — En commentant la déclaration de M. McLarty, ministre fédéral du Travail, le premier ministre McNair a déclaré que la décision d'Ottawa de cesser ses contributions à l'assistance-chômage ne fera guère de différence au Nouveau-Brunswick. "Nous avons, explique-t-il, cessé de participer à ce plan il y a trois ou quatre ans." La province n'a rien reçu du gouvernement fédéral depuis qu'elle a cessé de distribuer de l'assistance.

La reconstruction de la France

L'oeuvre du maréchal Pétain jugée par les catholiques français

Depuis qu'il a courageusement assumé la lourde tâche de diriger la France et de la relever de ses ruines, le maréchal Pétain a été en butte à des attaques de toute sorte. A côté des accusations brutales de trahison, viennent les insinuations, les réticences, les nouvelles tendancieuses... qui ne se réalisent jamais. On sait d'où partent ces flèches empoisonnées. Il est malheureux que d'excellentes gens s'y laissent prendre et préfèrent les points ou les canailleries d'agences sans scrupules aux témoignages d'hommes comme le cardinal Baudrillart et le cardinal Gerlier.

Heureusement l'oeuvre du maréchal Pétain a été minutieusement étudiée par des témoins compétents et dignes de foi. Ils ont ensuite exposé ce qu'ils avaient constaté, ne s'appuyant que sur des faits authentiques et permettant aux lecteurs de porter eux-mêmes leur jugement. L'Ecole Sociale Populaire a cru que quelques-uns de ces articles parus dans **la Croix** et les **Amitiés catholiques françaises** devaient être connus au Canada où circulent tant de nouvelles fausses ou tendancieuses. Elle vient de les publier dans sa collection mensuelle, en une brochure de 32 pages, qui se vend 15 sous l'exemplaire, à **l'Action paroissiale,** 4269, rue de Bordeaux, Montréal.

On parait une fois devant Alexandre Dumas fils, de son père, et on lui raportait différentes calomnies sur l'illustre auteur des "Trois Mousquetaires".

—On osait dire ceci..... et puis ceci!..... et puis ça! Croyez-vous!

Alors Dumas fils:

—Oui. Mais ça n'a pas d'importance. Mon père, c'est un fleuve. On peut pisser dedans.

Question de Sagesse

Dans l'administration de successions et de fiducies, c'est faire oeuvre de sagesse que de choisir un Exécuteur Testamentaire et Fiduciaire permanent et expert. Notre expérience en ce domaine nous permet de vous offrir la connaissance experte et la régie soigneuse qu'exige pareille administration. Soyez bien à l'aise pour nous consulter sur la façon dont nous pouvons vous servir.

CAPITAL TRUST CORPORATION LIMITED

10, RUE METCALFE - OTTAWA

FORD HOTELS

Choisissez l'hôtel économique Simples $1.50 à $2.50

Pas plus cher 3000 chambres dans cinq villes.

HOTELS MODERNES

A l'épreuve du feu

Commodément situés

"Lorsque vous vous retirez aux Hôtels Ford, vous payez les prix qu'ils annoncent"

Facilités de stationnement

MONTREAL - TORONTO